

MEILLEURE COPIE

Concours interne

ADJOINT·E D'ANIMATION PRINCIPAL·E DE 2^E CLASSE

Session 2017

RÉDACTION D'UNE NOTE

Commune : ANIMAVILLE

Date : le jeudi 23 mars 2017

Service : Jeunesse

Affaire suivie par : le responsable du service jeunesse

Note à l'intention du responsable du service jeunesse

Objet : Action d'éducation relative à la citoyenneté chez les jeunes

La présente note porte sur la question de citoyenneté participante chez les jeunes.

La première partie a trait à la prise de conscience de la citoyenneté d'un public de jeune et l'investissement citoyen.

La seconde partie présente l'action d'éducation à la citoyenneté des jeunes que nous envisageons de mettre en œuvre.

I Problématique, Enjeux

A – les droits des enfants

Les droits des enfants sont reconnus dans la Convention internationale des droits de l'enfant, qui stipule entre autre que les enfants ont la liberté d'expression, d'opinion, de pensée, de conscience et de religion. Et donc par extension à pouvoir proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent.

B – Inculquer à l'enfant le respect des droits et des libertés de l'homme passe par l'aider tout jeune à devenir un citoyen adultes responsable et participant à la vie locale de la démocratie de proximité.

Effectivement, il apparaît que les jeunes manquent d'engagement et de goût pour la politique. Et cette démarche de les former est nécessaire à l'avenir de la citoyenneté.

II Action d'éducation à la citoyenneté

A – Diagnostic, situation actuelle

Il n'existe pas de Conseil Municipal de jeunes à Animaville et c'est un réel besoin d'en créer. La ville comprenant 6 000 habitants favorise la mixité sociale d'où également le respect des autres.

B – Objectifs, public visé, actions proposées

Le premier objectif consiste à créer un conseil municipal de jeunes. Il faudra donc mobiliser des jeunes sur la base du volontariat pour constituer celui-ci. Une fois nos jeunes mobilisés, nous rencontrerons les élus pour énoncer nos objectifs. Une délibération du conseil municipal s'en suivra.

Le deuxième objectif est d'organiser une journée citoyenne qui visera plus particulièrement les jeunes des classes de CM2 des écoles primaires. Cette journée citoyenne aura pour but un nettoyage de printemps de nos rues et espaces verts qui bien sûr améliorera la qualité de vie de tous les habitants. Le respect pour notre environnement étant un acte citoyen.

C – Moyens et évaluation

1 – Les moyens humains

Les jeunes devront être encadrés par des adultes volontaires. Nous solliciterons aussi la participation non seulement des enfants des classes de CM2 mais aussi des parents. Nous solliciterons les partenaires de la ville : les associations, les parents, les représentants de l'institution scolaire, les commerces et autres partenaires.

2 – Les moyens matériels

Nous aurons besoin d'affiches et de flyers, les jeunes du Conseil municipal ayant contribué à leur création et élaboration. Moyennant un budget pour l'édition de ceux-ci et leur distribution voir via la presse. Les enfants distribueront les flyers dans les commerces choisis, écoles etc...

Des sacs poubelles, gants de protection, gilets jaunes voir tee-shirts avec un logo pour cette manifestation seront à prévoir.

3 – Évaluation

Nous verrons l'investissement et la sensibilisation des jeunes dans cette journée citoyenne, ainsi que leur motivation.

La question de citoyenneté chez les jeunes et l'action d'éducation à la participation, l'engagement à la citoyenneté peut apporter une plus value aux jeunes que nous aurons ciblé (CM2) en matière de citoyenneté participante.